

INFORMATION ET SOCIÉTÉS

La canicule de l'été 2003 n'a pas empêché de grandes interrogations sur la façon dont les différentes sociétés gèrent leurs moyens d'information. Cette «pression» mise sur les chercheurs s'explique d'abord par la proximité du sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), prochaine étape à Genève en décembre 2003, avant Tunis en 2005. Le colloque de Strasbourg lui est spécialement consacré.

Mais, en outre, la recherche universitaire en communication se trouve vigoureusement interpellée par la montée en ligne de jeunes chercheurs fortement marqués par l'actualité politique et sociale de leur «territoire» d'origine: d'où la remise en cause de concepts et de méthodes «universels» en ce domaine, comme en témoigne la conférence francophone tenue à Bucarest.

Colloque scientifique sur la « société de l'information, entre mythes et réalités », université Robert Schuman, Strasbourg 3, organisé par le Professeur Michel Mathien, directeur du Cerime, les 4 et 5 septembre 2003¹

Synthèse par le Comité scientifique du colloque

S'agissant de l'Internet ou de la fracture numérique, objets du prochain Sommet mondial sur la société de l'information, organisé principalement par l'UNESCO, l'UIT, on

entend un discours très général, axé sur les prouesses des instruments, qui gomme toute hétérogénéité, empêche l'idée même d'une médiation pourtant nécessaire entre les disparités culturelles, la polarisation des histoires régionales. La société civile, puis les chercheurs, ont tardivement pris conscience des enjeux géopolitiques et de la controverse entre le nouvel ordre mondial électronique proposé (imposé?) et les organisations traditionnelles des sociétés selon leurs cultures.

La réflexion et les débats du SMSI s'articulent autour de trois axes: restriction/ou extension de la liberté d'expression? Arbitrages économiques et techniques indispensables face aux libéralisme de l'OMC? Veille juridique et éthique pour le respect de la dignité humaine, pour aboutir à une gestion transnationale des libertés acceptée par tous les États.

Les chercheurs réunis à Strasbourg s'interrogent sur le vocabulaire utilisé, simple commodité de langage qui finit par acquérir une réalité substantielle. On doit entendre le terme «société de l'information» comme l'une des façons de formuler les évolutions techniques et sociales actuelles. En effet comprendre les processus et les discours par lesquels les sociétés construisent leur relation à l'information est nécessaire pour évaluer et accompagner ces évolutions. Par conséquent, une recherche scientifique, indépendante et critique, sur les relations entre information, techniques et sociétés, est indispensable pour la compréhension et la régulation des transformations en cours. Son soutien doit être assuré dans le cadre des moyens dédiés au développement de «la société de l'information».

Société de confiance ou de défiance?

Le développement de la «société de l'information» représente une opportunité pour certains droits et libertés, notamment le droit à la liberté d'expression. Les autorités publiques veilleront cependant au respect des autres droits ou libertés qui pourraient être plus facilement mis en cause dans un tel cadre, notamment le droit au respect de la dignité humaine, le droit au respect de la vie privée, la réputation ou les droits d'autrui. La recherche d'un équilibre entre les divers droits et libertés devient alors permanente. Si la défense d'intérêts publics comme la défense de l'ordre public ou la sécurité nationale peut être certainement légitime, rappelons toutefois que toute ingérence dans l'exercice d'un droit ou liberté appelle une interprétation étroite.

La «société de l'information» reconnaît les droits et conventions nationaux et internationaux. Prenant acte du caractère mondial de son développement, elle favorise la recherche de consensus larges afin de favoriser l'émergence de principes communs, sans pour autant affaiblir les droits et libertés reconnues aux citoyens au niveau national.

La protection effective de ces droits et libertés dans la « société de l'information » rend nécessaire l'intervention publique. Il s'agit de favoriser l'accès de tous aux services de la société de l'information, en réservant la possibilité pour les États de fournir un service public dans les domaines culturel, éducatif et linguistique, de préserver le pluralisme idéologique et la diversité culturelle et linguistique.

Instaurer le débat public

En tout état de cause se fait jour la nécessité d'un débat public, encouragé par les gouvernements, informant les citoyens des positions prises et des choix faits dans le cadre du Sommet mondial sur la « société de l'information ». De même la mise en œuvre des décisions arrêtées dans le cadre de ce sommet exige suivi attentif et évaluations régulières.

À cet effet, il convient de créer une cellule de veille, observatoire non seulement des évolutions technologiques, mais aussi et surtout des enjeux, des succès, des lacunes et des échecs de la « société de l'information ». On ne peut aborder ces enjeux sans une démarche interdisciplinaire se situant à divers niveaux : les échelles géographiques, les jeux des acteurs, les outils... sans négliger leurs inter-relations. Cette approche permet à différentes disciplines de participer à la réflexion. En particulier, en prenant mieux en compte les contextes sociopolitiques et économiques, les patrimoines dont il faut garder les traces et la dynamique des modes d'intégration de ces outils.

Faire une place à la diversité des appropriations culturelles

Il est de la responsabilité de nos sociétés de préparer les générations à venir à « la société de l'information » en développant la formation et en menant des actions de stimulation et d'appui à la recherche en réseau. S'imposent des travaux de recherche en partenariat Sud-Sud et Nord-Sud sur les processus d'intégration des TIC et sur les formes de représentation qui les accompagnent (analyse des discours occidentaux, analyse des discours africains ou arabes) en développant des regards croisés et des études sur le terrain. Armand Mattelart rappelle, dans *Le Monde diplomatique*, août 2003, que « le caractère central de la problématique des modèles d'implantation sociale des technologies est loin d'être le fait de

toutes les composantes du mouvement social mondial». Les universitaires et chercheurs ont ici une responsabilité éthique pour mettre à jour ces diversités culturelles, objet de Déclaration de l'Unesco. Une militante du CRIS (campagne pour le droit à la communication dans la société de l'information) dénombre sept «tendances» au sein de la société civile; il conviendrait d'organiser de manière plus formelle le recueil des données, la notation ethnographique des expériences émergentes de part le monde (y compris par les populations immigrées vivant en occident qui utilisent l'Internet comme un «nouvel arbre à palabre»).

Une régulation nécessaire

La connaissance imparfaite des données technologiques et géopolitiques suggère l'urgence d'un audit précis des grandes infrastructures de télécommunications internationales et de leurs coûts, en vue de mettre en place et de généraliser le «service universel» de télécommunications dont le principe a été arrêté par l'Union internationale des télécommunications et dont la responsabilité incombe aux opérateurs. Cet audit pourrait être confié aux Nations Unies et à leurs agences spécialisées.

De plus, les gouvernements, en particulier celui de notre pays, se doivent, afin de garantir un fonctionnement démocratique de soumettre les normes et standards, élaborés par les scientifiques, les techniciens et les experts des organismes certificateurs, à un débat public large et de recourir, *in fine*, à des modalités politiques d'approbation et de décision.

Enfin, la «société de l'information» s'enrichira de ses diversités linguistique et culturelle. À cet égard, la langue française, langue de travail des Nations Unies, trouvera, dans la civilisation de la communication numérique, un statut comparable à celui, envié, qui a toujours été le sien dans la civilisation de l'écrit.

**Des concepts universels pour la recherche
en communication ?
Première conférence internationale francophone
en Sciences de l'Information et de la Communication
(Cifsic), Bucarest, du 28 juin au 2 juillet 2003²**

Synthèse par Anne-Marie Laulan, membre du Conseil scientifique

En dépit d'une chaleur écrasante, d'un remaniement ministériel en Roumanie, d'une période agitée sur le plan politique et social, 250 chercheurs se sont rendus à Bucarest, tous francophones, mais originaires d'une trentaine de pays différents (du Japon au Brésil, de La Réunion au Danemark, sans oublier l'Afrique...). Cet élan remarquable répondait à l'incitation dynamique et sans relâche du Professeur Ioan Dragan, de l'université de Bucarest, de Nicolas Pélissier (université de Nice, Sophia-Antipolis) largement soutenus par la SFSIC pour la recherche et par l'Ambassadeur de France en Roumanie, S. Exc. Philippe Etienne pour le financement et l'accueil des participants.

L'interrogation, classique, sur «les supports, les dispositifs et les discours médiatiques à l'heure de l'internationalisation», devait se répartir autour de quatre grands thèmes, décomposés en sous-sessions, avec un éclairage international pour les grandes séances de clôture. Mais le déroulement de la Conférence fait apparaître des «effets inattendus». Les ateliers A portaient sur des thèmes conformes aux découpages internes de la discipline (journalisme, télévision...). Mais le rapporteur de ce groupe remarque, non sans un peu d'ironie, que les bases typologiques de ces noms de domaines sont d'une grande hétérogénéité; de ce fait, les intervenants se consacrent d'emblée à expliciter la construction de l'objet scientifique, dans un effort méthodologique et théorique d'autant plus surprenant que l'atelier expressément dévolu à ces questions (animé par J.-F. Têtu et Y. Jeanneret) n'attire qu'un public restreint (en nombre, pas en qualité). Jean-Michel Utard, politologue, constate pour sa part combien la diversité d'origine des chercheurs présents à Bucarest ancre les réflexions dans le contexte social et politique des pays évoqués, «entre parole du pouvoir et pouvoir de la parole, on retrouve ici la même interrogation sur la place et le rôle des acteurs dans les processus structurant la communication dans l'espace public».

La revanche du contexte

Un vent de sociologie, d'anthropologie, de comparatisme, semble détourner les intervenants des descriptions les plus consacrées. Rien d'étonnant à l'attention portée par les chercheurs roumains à leur histoire et à leur actualité. Mais des chercheurs de La Réunion ou de La Martinique revendiquent eux aussi, (Idelson, Pulvar), une approche indiaocéanique (ou caraïbe) incluant l'insularité, le passé colonial, les découpages en clans ou en ethnies, les influences ultramarines autres que métropolitaines pour tenter d'arriver à démêler l'écheveau de complexité des transformations sociétales accélérées, en ces territoires. Nous voici très loin de l'illusion techniciste, avec la revendication d'une observation ethnographique des logiques inter individuelles ou des usages différenciés.

Force du contexte encore, appelé à rendre compte d'échecs communicationnels en pays africains ou maghrébins; la session consacrée à l'internationalisation de la communication attire nombre d'auditeurs (solidement encadrés par T. Mattelard, M. Palmer, Y. Mignot-Lefebvre). Mais on s'interroge plutôt sur les logiques cachées présidant à l'adoption des normes technologiques, des noms de domaines, ou encore, inversement, à l'abandon de grands projets éducatifs liés aux techniques «révolutionnaires» de communication.

Beaucoup de ressources et d'énergie sont mobilisées sans pour autant donner satisfaction aux acteurs impliqués, ni aux bénéficiaires supposés. Le recteur d'une université africaine s'indigne de la nuée d'experts prospecteurs pour la création de réseaux téléphoniques en son pays, sans aucune prise de contact avec les autorités, *a fortiori* sans la moindre évaluation de la demande éventuelle. «Divergence d'intérêts entre les parties impliquées, au niveau macro», constate Abdel Benchenna (Paris 10): méconnaissance du terrain d'accueil de ces projets de la part des experts chargés de la mise en œuvre, quasi-absence de préparation du terrain d'accueil de ces projets (informatisation de lycées marocains). Durant l'été 2003, chaud à tous les sens du mot, nombre de colloques ou d'universités d'été ont mis l'accent sur les fallacieuses promesses (libérales) de l'informatisation et de la téléphonie pour les pays en développement; des voix s'élèvent, chez les occidentaux, pour demander une évaluation des coûts de ces échecs répétés, dont «la boucle téléphonique» autour de l'Afrique est l'exemple le plus frappant de non-usage (mais les coûts et les intérêts à payer demeurent). Les professionnels de France Telecom sont les premiers à s'indigner des échecs dissimulés, dans l'indifférence des décideurs, en l'absence de tout dispositif d'évaluation.

L'intérêt de l'approche comparative

Les dernières sessions plénières s'efforcent d'apporter des «regards croisés»: état des lieux de la recherche francophone en différents pays européens, puis dans des régions du monde plus éloignées où l'influence française persiste (Amérique Latine par exemple). Guy Lochar, par exemple, dans une démarche à la fois historique et conceptuelle montre comment différentes vagues de penseurs français, à commencer par Auguste Comte, puis Morin, Bourdieu, Foucault, Mattelart puis encore Paul Ricoeur ou de Certeau ont été utilisés par les acteurs brésiliens (à la fois sur le plan paradigmatique et politique). Avec la montée en force, au début des années 1980 du *paradigme de la résistance* (autres théories de la réception, attention portée à d'autres pôles de production audio-visuelle, soutien aux mouvements sociaux, urbains ou paysans échappant au contrôle des états), on s'appuie sur les auteurs issus des *cultural studies*. Mais souligne Lochar, il faut toujours se référer à la toile de fond historique et scientifique, sans raisonner en termes de domination ou même d'influence «Car il est à mon sens manifeste que certains chercheurs latino-américains ont anticipé sur un certain nombre d'interrogations qui se posent avec davantage d'acuité dans leur contexte mais concernent tout autant l'Europe». Et de critiquer les formes de néocolonialisme universitaire qui considèrent les échanges avec les pays du Sud comme de purs jeux d'alliances universitaires, décontextualisant la pensée scientifique, oubliant les hybridations et les métissages culturels.

On ne peut tous les citer: Dayan, Schlesinger... Peter Dahlgren (Lund, Suède) évoque méthodiquement les différences théoriques et topiques entre les trois pays scandinaves: le Danemark proche des Allemands et des Français, la Suède positiviste, sur un modèle américain... Des origines intellectuelles différentes ont engendré des traditions de recherche bien distinctes, sur des objets communicationnels assez éloignés. Nous voici loin de la «mondialisation» des concepts et des théories.

Les exposés et les débats invitent à approfondir les échanges scientifiques au sein de la francophonie. Aussi, dans l'enthousiasme des fins de Congrès se décident:

- la création d'une banque de données francophones dans le champ des SIC, projet soutenu par l'Ambassadeur de France et le recteur de l'Académie de Bucarest (sociologue de formation), confié à la SFSIC;

- la réactivation des échanges universitaires franco-roumains, dès cette rentrée.

Comme souligné lors de la session de clôture, l'idée de ce colloque francophone représentait un triple défi: faiblesse des moyens financiers, pleine période d'examen pour les universitaires, avec une distance géographique, un décalage culturel et méthodologique qui n'allaient pas sans risques. Le nombre de participants, leur soif d'échanger, le vœu de renouveler cette première expérience, autant de réponses pragmatiques à ceux qui déploraient un projet «aussi peu académique».

Anne-Marie Laulan

NOTES

1. [cerime@urs.u-strasbg.fr] pour plus d'information sur les actes.
2. Les actes du colloque seront publiés ; si l'impatience est trop vive, solliciter Nicolas Pélissier gardien des textes originaux [pelissie@iutsoph.unice.fr].